



LUNDI MATIN

Proposition charte RSE

C'est dans un souci de préservation de l'environnement que LUNDI MATIN a fait le choix de s'impliquer dans une démarche de **Responsabilité Sociétale des Entreprises**.

La charte décline les principes de développement durable dans les volets suivants : **sociétal, économique, environnemental, gouvernance et territorial**.

SOCIAL

- Garantir la santé et la sécurité au travail des salariés
- Intégrer la dimension de la qualité de la vie au travail
- Promouvoir la diversité et l'égalité des chances

ÉCONOMIQUE

- Garantir la pérennité de l'entreprise
- Respecter les intérêts des clients et des consommateurs
- Établir des relations durables avec les sous-traitants et les fournisseurs et respecter leurs intérêts
- Mener des programmes de recherche, développement, innovation

ENVIRONNEMENTAL

- Utiliser durablement les ressources
- Favoriser les modes de transports les plus respectueux de l'environnement
- Favoriser la réduction des déchets
- Favoriser la dématérialisation

TERRITOIRE

- Contribuer au développement économique et social des territoires
- Privilégier les achats auprès de fournisseurs locaux
- Intégrer la dimension territoriale dans le développement de son activité (recrutement, politique d'achats, partenariats...)